

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

L'an deux mil vingt-trois, le huit septembre,

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 31 août 2023, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

Présents : Iréna BARDINET, Thierry BROSSARD, Jean-Louis CANTET, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jacqueline GATTEPAILLE, Nathalie LALLEMAND, Valérie MARSAULT, Julie MÉNARD, Sandrine PASSEBON, Garance PATARIN-CHAPENOIRE, Cyril REUILLON et Agnès RONDEAU.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Sylvie AULIVIER (Pouvoir donné à Agnès RONDEAU), Henri-Pierre BABEAU (Pouvoir donné à Thierry DEVAUTOUR), Mathieu BÉRARD (Pouvoir donné à Cyril REUILLON), Jean-Michel GIRAUD (Pouvoir donné à Daniel FONTENEAU), Gilbert NASARRE (Pouvoir donné à Thierry BROSSARD), Mathieu POUGNAND (Pouvoir donné à Valérie MARSAULT) et Stéphanie SIMONNEAU (Pouvoir donné à Garance PATARIN-CHAPENOIRE).

Absent : Armand ROQUIER

Secrétaire de séance : Anne FERRER

OBJET : Désignation d'un nouveau représentant suppléant pour siéger à l'assemblée générale au sien de l'Agence Technique Départementale des Deux-Sèvres

Le Maire rappelle que par délibération du 9 avril 2021, le conseil municipal a approuvé l'adhésion de la commune à l'Agence Technique Départementale des Deux-Sèvres et a procédé à la désignation des conseillers municipaux pour siéger à l'assemblée générale de l'Agence.

Il convient d'apporter une modification sur la désignation du suppléant.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **de désigner comme nouveau représentant suppléant pour siéger à l'assemblée générale :**
 - **M. Philippe CHABOT, conseiller municipal délégué en charge de l'attractivité et des mobilités ;**
- **d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.



Le Maire,
Thierry DEVAUTOUR

Fait et délibéré le 8 septembre 2023

La secrétaire de séance,
Anne FERRER

Certifié exécutoire.

Reçu en Préfecture le : 13 SEP. 2023

Notifié ou publié le : 13 SEP. 2023